



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Toulon, le 04 MAI 2021

Délégation Départementale du VAR

Le directeur général

Service santé environnement

A

Affaire suivie par : Alexandra MURIEL
Téléphone : 04 13 55 89 28
Courriel : alexandra.muriel@ars.sante.fr
Réf. : DT83/SE/AM/2021/303
P.J. :
Copie à :

DDTM
Service Mer et Littoral (SML)
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Objet : ST RAPHAEL – IOTA/AEU – Réalisation de travaux pour la réhabilitation des digues et quais du Port de Santa Lucia.

V/Ref : Votre transmission du 25 mars 2021 via GUN – N° AIOT : 0100000233 - Dossier suivi par Vanessa GROSSO

Dans le cadre du projet de travaux mentionnés en objet, vous avez bien voulu demander mon avis sur la demande déposée par la Régie des Ports Raphaëlois.

Ces travaux en milieu marin sont éloignés des sites de baignade autorisés et contrôlés (plages du Veillat et de la Péguière), et prévus en dehors des périodes de baignade.

De plus, des précautions seront prises durant les travaux pour éviter les déversements de produits polluants dans la mer (filtre anti-MES, dispositifs d'équipements anti-pollution, détection de la formation d'un panache turbide, ...).

Aucun autre enjeu sanitaire n'étant identifié sur le secteur concerné, mes services n'ont pas d'observation à formuler sur ce dossier.

Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
par délégation,


L'ingénieur du Génie
Sanitaire
C. DE DONATO

Agence Régionale de Santé PACA – Délégation Départementale du VAR – 177 bd du Docteur Charles BARNIER – 83076 TOULON CEDEX

www.ars.paca.sante.fr

K:\POLE_VSS-SPEISANTE_ENVIRONNEMENT\UF AIR & ENVT EXT\AVIS SANITAIRES\OTA LOI SUR EAU\Milieu marin\ST RAPHAEL_port Santa Lucia.docx